



SAISON 2016/2017

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration **du 6 décembre 2016**

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 06 décembre 2016 de 20h15 à 22h30, au complexe sportif de Kervignac (salle omnisports n°6 – annexe / salle du greffe).

Cette réunion fut présidée par LE ROMANCER Fanny, Présidente de l'association.

Présents : CHARTON Serge, DREANO Bertrand, DUPRAT Mathieu, FLORENTIN Stéphane, LE BARH Jean-Michel, LE BORGNIC Christian, LE MELEDO Loïc, PINCEMAILLE Patrick, SIMON David, SIMON Philippe.

Invités : LE ROMANCER Roland.

Excusés : ---.

Absents : SOULLIAERT Christian.

L'ordre du jour établi était le suivant :

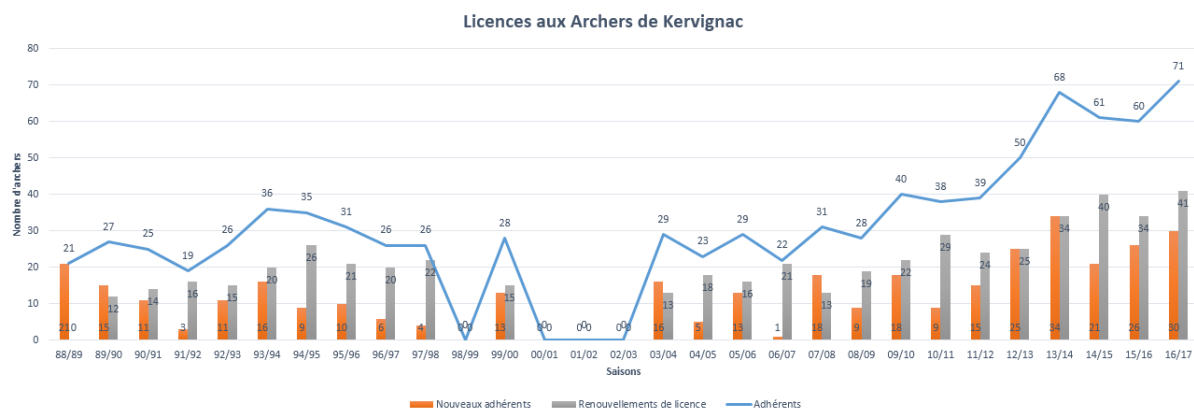
- 1- Point sur la rentrée de la saison 2016-2017.
- 2- Débriefing du concours organisé le 20 novembre 2016.
- 3- Soirée de Noël.
- 4- Blasons animaliers.
- 5- Augmentation des plages horaires – Clarification de l'utilisation des créneaux.
- 6- Aide à l'initiation – Bénévoles encadrants.
- 7- Organisation Championnat de France tir salle.
- 8- Questions diverses / Libre expression.

I – Point sur la rentrée de la saison 2016-2017

La saison en cours est une saison de tous les records pour le club. En effet, nous comptons 73 licenciés dont 35 nouveaux, nous constatons aussi une part plus importante de femmes que les saisons précédentes. De nouveaux archers continuent à arriver et nous pensons atteindre les 80 licenciés pour la fin de saison.

A noter que cette saison l'initiation compte 27 archers (de nouvelles inscriptions sont en cours). Pour les membres présents depuis les premières séances, la phase de « dégrossissage » de la pratique du tir à l'arc se termine et va laisser place à une phase d'approfondissement de la technique.

Sportivement, nous notons une bonne participation de nos archers aux concours, avec quelques médailles et de beaux résultats. Nous espérons que cela continue ainsi et que le nombre de compétiteurs s'étoffe un peu plus encore.



(Tableau en date du 1^{er} novembre 2016)

II – Débriefing du concours organisé le 20 novembre 2016

Le concours du 20 novembre 2016 fut une grande réussite pour l'association. Nous avons accueilli 173 tireurs et de nombreux accompagnants et visiteurs. L'association a établi un nouveau record d'affluence pour un concours que nous organisons.

Le Conseil d'Administration dans son ensemble souhaite remercier chaleureusement tous les membres qui ont œuvré durant le week-end ainsi qu'en amont. Beaucoup de bénévoles sont venus aider à l'organisation et au bon déroulement du concours, nous sommes vraiment ravis d'avoir vu un si grand nombre de personnes volontaires et motivées venir s'impliquer tout au long du week-end. Encore merci à vous pour le travail accompli et la bonne humeur dont vous avez fait part !

Points par groupe :

La Réception :

Les responsables de la réception ont été très heureux de voir que les membres venus les aider soient vraiment motivés et efficaces. « Ils étaient vraiment super ! » selon leurs dires.

Nous avons utilisé un système de gobelets réutilisables avec consignes pour les boissons. La différence sur le nombre et la quantité de déchets récupérés à la fin du week-end fut vraiment impressionnante. Nous avons la possibilité de créer des gobelets du même type avec le logo du club, nous allons étudier cette possibilité.

Les points à modifier pour les prochains concours : les ventes de canettes de soda seront arrêtées et remplacées par une vente au gobelet ; changement du fournisseur de bière pression (problèmes avec la bière) ; une liste de courses type prévisionnelle a été éditée pour les repas des bénévoles (courses pour 30 personnes) afin d'éviter le gaspillage ; préciser sur le mandat que la commande et réservation de sandwiches pour les tireurs devra être faite pour l'avant-veille du concours dernier délais (idem pour le buffet) ; prévoir une caisse spécifique aux consignes des gobelets réutilisables.

La Salle :

L'installation de la salle s'est très bien passée, une bonne organisation et de nombreuses paires de mains ont fait la différence. Le système de fixation du câble pour le filet de protection a été installé de manière définitive et cela nous fera gagner du temps lors des prochaines installations.

La très bonne réactivité des bénévoles a été appréciée pour l'ajout des deux cibles supplémentaires. Si nous venons à utiliser une nouvelle fois les cibles roulantes, il est à noter que l'utilisation d'agrafes est à proscrire au profit de simples clous (les agrafes ne tiennent pas). L'utilisation des mousses à la place des paillons pour les plus jeunes a été appréciée, pas de refus en cible et flèches simples à enlever.

Les points à modifier pour les prochains concours : l'arbitre du club ne peut être responsable salle ; la ciblerie est à vérifier (fragilité des « crochets » supports de paille, quitte à prévoir plusieurs supports d'avance).

Le Greffe :

Sur la partie Greffe nous aurions pu faire un sans-faute parfait, mis à part un mail qui n'a jamais voulu arriver jusqu'à chez nous.

Un total de 173 départs a été enregistré pour une recette financière, concernant les inscriptions, de 1 067,00 euros.

Les prochains concours que nous organiserons auront une capacité de 28 cibles.

Les points à modifier pour les prochains concours : ajouter sur le mandat que les inscriptions ne seront actées qu'à partir de la réception d'un mail de confirmation ; une semaine avant le concours (et après la date butoir d'inscription), envoyer un mail récapitulatif aux clubs de leurs archers inscrits (liste).

La direction :

L'équipe de la Direction est très heureuse de l'accueil chaleureux et agréable que tous les membres de l'association ont réservé aux tireurs et visiteurs.

De nombreuses personnes sont venues nous remercier pour les trophées par équipe (pour les deuxièmes et troisièmes équipes), ce fut une initiative qui a marqué positivement les esprits.

Les points à modifier pour les prochains concours : bien penser à savoir qui va chercher les cadeaux pour les arbitres.

"Le succès n'est pas la clé du bonheur. Le bonheur est la clé du succès. Si vous aimez ce que vous faites, vous réussirez." Albert Schweitzer

III – Soirée de Noël

La soirée de Noël se déroulera le mardi 20 décembre 2016 à partir de 19h. Il y sera organisé des jeux ainsi que la remise officiel des Pass'Arc et Flèches de Progression.

Pour finir la soirée, un apéro-dinatoire sera mis en place. Comme pour les années passées, il est demandé aux participants d'y contribuer en amenant nourritures (salé comme sucré) et boissons.

IV – Blasons animaliers

Suite à la demande d'achat et d'utilisation de blasons animaliers, le Conseil d'Administration a voté les décisions suivant :

La proposition d'utiliser et de pratiquer sur blasons animaliers en extérieur (pas de tir) est soumise au vote des membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote :

Favorables : 10 Défavorables : 0 Abstentions : 0 Nombre total de votants : 10

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La proposition d'utiliser et de pratiquer sur blasons animaliers en salle est soumise au vote des membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote :

Favorables : 2 Défavorables : 8 Abstentions : 0 Nombre total de votants : 10

La proposition n'est pas adoptée à la majorité.

L'association possède une collection complète de blasons animaliers, Patrick se propose de vérifier leur état. En fonction de l'état des blasons et des besoins des personnes souhaitant s'entraîner avec, l'association fera les achats nécessaires.

L'utilisation de blasons animaliers sera réservée à la préparation et à l'entraînement des archers en vue de leurs participations aux compétitions de tir Nature. Toutes autres utilisations de blasons animaliers que celles citée ci-dessus sont totalement proscrites au sein de l'association. Ce point sera rajouté au Règlement Intérieur.

V – Augmentation des plages horaires – Clarification de l'utilisation des créneaux

Petit à petit, l'association parvient à obtenir de nouveaux créneaux horaires. Les nouveaux horaires de pratique pour la suite de la saison sont :

- Le mardi de 18h à 20h, salle n°1 : initiation et jeunes. (possibilité de prendre en cours de séance si impossibilité d'arriver pour 18h)
- Le mardi de 20h à 22h, salle n°1 : adultes confirmés.
- Le jeudi de 18h à 22h, salle n°1 : entraînement semi-encadré ouvert à tous. (Priorité aux jeunes entre 18h et 20h / Priorité aux adultes entre 20h et 22h) [Priorité ne voulant pas dire réservé !]
- Le samedi de 14h à 17h, salle n°1 : tir libre ouvert à tous et/ou séances spéciales.
- Tous les jours, pas de tir extérieur : tir libre ouvert comme stipulé dans le Règlement Intérieur.

Concernant les mardis et samedis, les nouveaux horaires et utilisation des créneaux, sont applicables dès le mardi 13 décembre 2016.

Concernant les jeudis, les nouveaux horaires et utilisation des créneaux, seront appliqués à partir du mardi 3 janvier 2017.

VI – Aide à l’initiation – Bénévoles encadrants

Afin de mieux encadrer les séances d’initiations et jeunes (du mardi), ainsi que les entraînements semi-encadrés (du jeudi), nous appelons aux bonnes volontés des membres confirmés.

Le but est de constituer une équipe de bénévoles « encadrants » pour permettre d’épauler Roland durant l’initiation, d’encadrer la pratique des jeunes et leur permettre de progresser et de faire un suivi de ces archers durant la séance du jeudi. Cette équipe devra suivre une pédagogie d’apprentissage global stipulé par Roland sous le contrôle du Conseil d’Administration.

Un document sera édité et affiché sur le panneau d’affichage pour que les personnes intéressées puissent s’y inscrire. Une réunion avec les personnes volontaires sera faite pour affiner l’organisation, les conditions d’encadrement et la ligne directrice d’encadrement à tenir.

Toutes personnes motivées à consacrer 1h de son temps ou plus, par séances, semaines ou mois à l’encadrement sont les bienvenues.

VII – Organisation Championnat de France tir salle

Un projet de mutualisation des compétences et équipements entre certains clubs du Morbihan, dans le but de proposer un dossier d’accueil d’un Championnat de France de tir salle, nous a été proposé. Nous allons étudier le cahier des charges à tenir pour une telle manifestation et voir comment le projet peut aboutir dans le respect de tous les clubs engagés. En fonction de cela, nous donnerons un avis sur la participation de notre association à ce projet.

VIII – Questions diverses / Libres expression

Suite à la visite de rongeurs dans nos placards de rangement, et aux dégâts que cela a occasionné, toutes les denrées alimentaires devront être stockées dans des boîtes hermétiques (sous réserve que les conditions de stockage permettent de garder les denrées saines et aptes à la consommation). Les denrées alimentaires (boissons y compris) devront être stockées en bas des placards pour éviter que des fuites ne viennent souiller l’ensemble des rangements et matériaux entreposés.

Les passages de flèches de progression seront organisés 2 à 3 fois par saisons. Les tirs se dérouleront durant le créneau du samedi après-midi pour tous les membres et à toutes distances, les dates et horaires seront convenus et affichés à l’avance. Un système d’inscription sera mis en place pour permettre une meilleure organisation et encadrement de l’évènement. Les flèches seront remises durant les fêtes de Noël et de fin de saison.

Dans l’objectif de compléter la tenue officielle, et que tous les membres du club possède le même équipement, un achat groupé de pantalons est mis à l’étude.



Mme DE ROMANCER
Présidente



Mr SIMON
Secrétaire



Mr LE BORGNIC
Trésorier